



Cérémonie des vœux



Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de la commune, moment convivial et de partage, nous avons remercié l'ensemble des acteurs qui contribuent à la vie de la cité en présence d'Alexandre De Montesquiou président de la communauté de communes, Jeanne Roussel et Patrice Lazaro, conseillers départementaux.

En complément de la revue municipale, cette cérémonie permet également de dresser un bilan de l'année 2024 et les perspectives 2025.

Ce moment est également l'occasion de mettre à l'honneur ceux qui ont particulièrement compté cette année avec la remise de la médaille de la ville :

-  Les pompiers pour leur mobilisation efficace lors des inondations,
-  Ismaël El Alam pour la meilleure galette des rois de l'Aisne et le meilleur sandwich,
-  Youssef Ait Daoud pour avoir mis toute son énergie à rouvrir son commerce après l'inondation,
-  Michel Gallois, Guylaine Langlois, Mireille Létoffé et Célia Chevallier pour leur travail bénévole au bénéfice de tous.
-  Les élus ont tenu à remettre officiellement un courrier de félicitation à Florence Ramos et Émelyne Waxin pour leur travail, leur assiduité et disponibilité, unanimement reconnus par les Milonais.

J'ai souhaité à cette occasion informer de mon souhait de ne pas briguer un nouveau mandat de maire en 2026.

Je le fais maintenant car cela laisse un peu plus d'un an à une nouvelle équipe de constituer un futur projet autour de Marc Andrieux, des adjoints et conseillers qui souhaitent continuer.

Aussi j'engage tous ceux qui veulent s'investir, peser dans l'action communale et au-delà des polémiques, à venir rejoindre cette équipe.

Il y a encore de nombreux projets à mener !

Céline Le Frère
Maire de La Ferté-Milon



FÉVRIER

Dimanche 9 février

Marché campagnard sur l'île Lamiche de 8h à 13h



Mardi 11 février

Festival Paroles

de 14h à 16h
au Vestiaire
(route de Villers)



Samedi 15 février
De 10h à 18h

Journée textile au Vestiaire
Tout à 1 € !

10 bis rue de Villers, à côté de Carrefour Contact



MARS

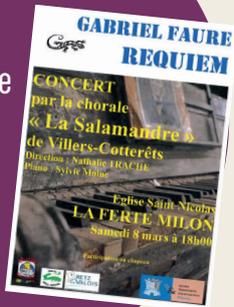
Samedi 8 mars 11h

Fête médiévale
Réunion d'informations
Salle polyvalente

Samedi 8 mars 18h

Concert Le Requiem
de Fauré

par la chorale La Salamandre
de Villers-Cotterêts,
accompagnée au piano.



Église St-Nicolas
(église chauffée),
entrée libre, la participation
se fera au chapeau.

Dimanche 9 mars

Marché campagnard sur l'île Lamiche de 8h à 13h



14, 15 et 16 mars

Opération Hauts-de-France Propres

Action citoyenne
Rassemblement le 15 mars

devant la mairie, 29 rue de la Chaussée
dès 9h, venez nombreux.



Samedi 15
Dimanche 16 mars
De 10h à 18h
BRADERIE

10 bis rue de Villers, à côté de Carrefour Contact



CCAS

Premier après-midi dansant au CCAS

Dans une belle ambiance près de 100 Milonais se sont retrouvés pour fêter ensemble la nouvelle année autour d'une coupe de champagne et d'une part de galette des rois. Les danseurs ont pu ensuite se retrouver sur la piste avec la musique des accordéonistes du Tardenois.

Françoise Bocquet



Minibus CCAS

Le CCAS recherche deux chauffeurs bénévoles pour conduire le minibus (permis B) afin d'assurer le transport vers Villers-Cotterêts des bénéficiaires du Resto du Cœur ou de la Croix Rouge ainsi que le transport vers Carrefour Contact pour emmener les personnes âgées faire leurs courses.

Fréquence : deux fois par mois pour 3 à 4 heures de temps.

Contactez Françoise Bocquet ou Nicole Warzee à la mairie.



croix-rouge française

Pour les bénéficiaires de La Croix Rouge, les inscriptions seront faites pendant la deuxième quinzaine de mars, dates précisées ultérieurement.

Le mot de l'opposition Collectif avenir et progrès

Comme vous l'avez peut-être remarqué, la majorité s'est offert une belle séance d'auto-satisfaction dans la revue annuelle. À en croire ce chef-d'œuvre, ne vivons-nous pas un véritable conte de fées à La Ferté-Milon ?

Entre des caisses vides et des hausses d'impôts, une population en déclin (moins 300 habitants en vingt ans), toujours moins de commerces et de services, des espaces publics négligés, la prolifération de friches dans la ville (et même un bâtiment effondré, rue de Meaux), des subventions réduites pour les associations, et des projets interminables (comme la réhabilitation de la salle polyvalente, débutée en 2014), y a-t-il vraiment matière à se glorifier ?

Vous avez pu le constater, nous n'avons pas eu droit à des éclairages de Noël en décembre, probablement pour faire des économies. Heureusement, des sapins en palettes ont été posés... Mais, rassurez-vous, pendant ce temps, la priorité à la reconstruction du rempart se poursuit. On en viendrait presque à se demander si les notables de notre commune n'envisagent pas de faire reconstruire le château afin d'y habiter !

Lors de ses vœux, madame le maire n'a pas oublié de se féliciter et, après deux mandats, a déclaré ne pas se représenter. Ne vous inquiétez pas, car, dans un élan de générosité, elle ne vous laisse pas tomber, et vous propose déjà de poursuivre avec son digne héritier, Marc Andrieux : toujours en accord avec ses choix (même pour augmenter vos impôts), représentant de l'une des associations les plus richement dotées, toujours à l'honneur (mais absent lors de l'inondation), prompt à vous faire de belles promesses, et préconisant, en sa qualité de responsable des travaux, l'entretien par les particuliers des caniveaux de la collectivité. Ainsi vous aurez la possibilité, en 2026, de faire perdurer le projet de madame LeFrère. Ouf, le droit de vote est quand même préservé.

Pendant ce temps, toujours pas de prétendants pour l'ancien restaurant des Ruines, madame le maire oubliant même, lors du conseil de décembre, le nom du repreneur présenté au printemps dernier. Mais où se cachent donc les candidats vantés à l'automne dernier ? Serait-ce encore de la poudre aux yeux ou un projet mal ficelé ?

Travaux rue de Verdun

Après avoir débuté les travaux d'assainissement (le réseau datant des années 1970), il est apparu de gros problèmes techniques, notamment le franchissement de l'ouvrage du ru de la Bauve Renard qui permet, en souterrain, le passage des eaux pluviales.

La communauté de communes, maître d'ouvrage, a sursis aux travaux en attendant de trouver une solution par les bureaux d'études.



Candidature pour les musées municipaux Saison 2025

La commune de La Ferté-Milon recrute des agents d'accueil pour le musée Jean Racine et le musée régional du machinisme agricole du samedi 19 avril au dimanche 2 novembre 2024.

Horaires : les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Adresser en mairie avant le **15 février** une lettre de motivation et un CV.



Festival Paroles

La résidence d'artistes poursuit son parcours sur les territoires !

Les 3 artistes du *Théâtre de l'Autre Côté* partent à la rencontre du Vestiaire de 14h à 16h. Des explorations poétiques autour des mots en les faisant vivre à travers des gestes artistiques, des performances, des expositions et des ateliers. Suivi d'un moment partagé autour d'un goûter.

Ouvert à tous

Vestiaire, près du magasin Carrefour Contact

Travaux chemin du Fossé Rouge

Suite aux différentes coulées de boue et inondations qui ont fortement endommagé le garage AMS, le tapis bitumé du chemin Fossé Rouge et la station d'épuration, nous sommes intervenus avec les hydro-cureuses et avons détecté des obturations des collecteurs. Des travaux sur les canalisations et sur les ouvrages du rejet des eaux ont été réalisés avec succès.

Désormais, nous attendons que le syndicat du bassin versant de l'Ourcq Amont procède, dans les prochains mois, à des travaux permettant de réduire le flux en cas de fortes précipitations.

Marc Andrieux



Installation d'un regard de visite supplémentaire



Réfection du chemin endommagé par le ruissellement du 12 mai 2024

Compte-rendu conseil municipal du 4 décembre 2024

Restitution des décisions du maire :

- Conformément à l'article L2223-27 du CGCT, il a été décidé de prendre en charge les obsèques d'une personne domiciliée dans la commune et ne disposant pas de ressources suffisantes.
- Attribution de la fourniture et des travaux d'installation pour le renouvellement complet de l'aire de jeux de l'île Lamiche pour un montant de 71 323 € HT.
- Constitution d'une provision pour créances douteuses pour un montant de 3 007 €.

Le Conseil municipal décide :

- ✓ De solliciter des subventions auprès de l'État (dotation de solidarité catastrophe naturelle) et de la Région Hauts-de-France (fonds d'intervention inondations-tempête) à hauteur respective de 30 % chacun pour financer les réparations de la ruelle Godard, ruelle Lemoine et de la sente de la Vieille Ferté, endommagées par les inondations du 12 octobre 2024.
- ✓ D'approuver les termes de la convention de financement entre la commune et le Syndicat du bassin versant Ourcq amont pour la réalisation de travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion aux abords du chemin du Fossé Rouge afin de protéger les bâtiments situés à proximité de la station d'épuration des inondations en cas d'orage.
- ✓ D'approuver un devis de 2 949,14 € pour le remplacement d'un candélabre détruit par un véhicule, rue de Neuilly en septembre 2024.
- ✓ D'autoriser le maire à poursuivre les discussions avec l'EPFLO afin d'étudier les différentes hypothèses permettant à la collectivité de disposer de la maîtrise foncière du bien consécutivement à la réalisation des travaux de sécurisation du bien situé au 57 rue de Meaux frappé d'un arrêté de péril imminent.
- ✓ D'adhérer aux contrats d'assurance négociés par le Centre de gestion de la fonction publique de l'Aisne pour couvrir les salaires des agents communaux absents pour maladie, longue maladie, maternité, paternité...
- ✓ De confirmer le règlement des heures complémentaires pour les agents à temps non complet.
- ✓ De mettre en place, tel que le prévoit la Loi, les prestations prévoyance et santé à hauteur respective de 7 € brut mensuel et 15 € brut mensuel pour les agents communaux.
- ✓ D'admettre en non-valeur :
 - trois titres de recettes relatifs à la restauration scolaire pour un montant global de 9,61 €
 - 26 titres de recettes relatifs aux prestations périscolaires et extrascolaires pour un montant global de 792,60 €.
 - 7 titres relatifs aux droits de place pour le marché campagnard pour un montant de 128 €.
- D'accepter le remboursement, par l'auteur des faits, d'une somme de 486,70 € correspondant à l'acquisition d'une boîte à livres pour remplacer celle incendiée sur l'île Lamiche.
- D'approuver diverses décisions modificatives de comptabilité.

Madame le Maire apporte réponse aux questions diverses concernant :

• La vente de divers bâtiments communaux

Le chargé de mission Petites Villes de Demain a été chargé de la rédaction d'un cahier des charges qui est nécessaire pour encadrer la vente et garantir que les projets envisagés respectent l'ensemble des attentes de la municipalité.

• La reprise du restaurant les Ruines

Divers candidats ont été reçus mais n'ont pas, à ce jour, donné suite par la remise d'un projet. En attendant, divers travaux devront être réalisés notamment en termes d'électricité, toiture, huisseries, accessibilité.



OFFRE D'EMPLOI

La commune recherche un(e) adjoint(e) d'animation diplômé(e) pour le service enfance-jeunesse. Les candidats seront obligatoirement titulaires de l'un des diplômes suivants :

BPJES APT – BAFA – BAPAA – CAP APE

Poste à pourvoir à compter du 24 février 2025

Salaires selon indice de la fonction publique

Lettre de motivation manuscrite et CV à déposer en mairie.



Permanence ABF Lundi 3 février de 9h30 à 12h. Pour avoir un rendez-vous, inscription préalable et obligatoire en mairie au 03.2.96.70.45.

Fête médiévale 28-29 juin 2025

Première réunion de préparation
Samedi 8 mars à 11h
à la salle polyvalente

La 5^e édition de la fête médiévale aura lieu les 28 et 29 juin prochains.

L'association MRPM et la mairie, co-organisateurs de la fête, proposent une réunion d'information et de recherche de volontaires pour aider en amont, pendant et après la fête.

Si vous avez envie de participer à ce beau projet collectif, quel que soient vos compétences, venez nous rejoindre.

VIE ASSOCIATIVE

LA GAULE MILONAISE

A.A.P.P.M.A.

La Gaule Milonaise

Assemblée générale ordinaire

Samedi 8 février à 15h
31 rue de la Chaussée.



Murs, Remparts & Patrimoine

Assemblée générale ordinaire

Samedi 1^{er} février à 10h
31 rue de la Chaussée.

Club Jean Racine

L'assemblée générale qui s'est tenue le 22 janvier 2025 a ouvert la nouvelle saison des sorties.

La première de l'année conduira les adhérents le 23 mars au Théâtre Fontaine à Paris pour assister à la pièce *Mon Jour de Chance* avec Guillaume de Tonquédec, détente assurée vu les commentaires.

Le déroulement du voyage "Curiosités en Haute-Marne et Aube" de 4 jours 3 nuits prévu du 1^{er} au 4 septembre 2025 a été présenté à l'assistance.

Nous tenons à rendre hommage à Jeannine Marguet qui nous a quittés au mois de décembre. Elle fut trésorière adjointe et membre très actif au sein du Club. Elle tricotait pulls, chaussettes... pour le marché de Noël. Elle était présente dans le groupe histoire.

Si les activités du Club Jean Racine vous intéressent, venez nous retrouver. Les inscriptions peuvent se faire le mercredi après-midi entre 14h et 17h au 1 rue St-Lazare (maison à côté de l'école) ou par mail à l'adresse suivante : clubjeanracine@orange.fr ou au 06.27.55.92.99

Denise Meunier, présidente et le bureau

Mairie de La Ferté-Milon
29, rue de la Chaussée 02460 La Ferté-Milon
© 03.23.96.70.45

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et l'après-midi sur rendez-vous, le samedi de 9h à 12h

BULLETIN N°160 FÉVRIER-MARS 2025

Directrice de publication : Céline Le Frère, maire de La Ferté-Milon
Les textes fournis par les associations et autres le sont sous la responsabilité des auteurs • Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr • IPNS • Ne pas jeter sur la voie publique.



Chers membres, chers amis,
À l'aube de cette nouvelle année, notre président souhaite adresser à tous ses vœux les plus sincères. Que 2025 soit une année placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la réussite pour chacun d'entre vous. Retour sur une belle journée de Noël : Nous avons eu la joie d'organiser notre traditionnelle journée de Noël avec les enfants, un moment magique et riche en émotions. Au programme, la remise des chocolats qui a illuminé les visages des plus jeunes et la venue tant attendue du Père Noël, qui a pris le temps de discuter avec chaque enfant. Nous tenons également à remercier chaleureusement Madame le Maire pour sa présence à cet événement. Sa visite témoigne de son soutien et de son engagement envers les initiatives locales. Les événements à venir, l'année qui commence sera riche en activités et en rencontres. Voici un aperçu des rendez-vous que nous vous donnons :

- Loto : samedi 29 mars, pour une soirée placée sous le signe du jeu et de la bonne humeur.
- Tournois : mercredi 1^{er} mai et mercredi 8 mai, des compétitions amicales pour tous les passionnés.
- Brocante : dimanche 4 mai, l'occasion parfaite pour chiner et partager un moment convivial. Nous comptons sur votre participation pour faire de ces événements des réussites.

MJC Vendredi 28 février

Assemblée générale ordinaire

à 20 h, salle Auriach
1 rue Racine

MJC

Samedi 1^{er} février : Samedi créatif, tout public, expression orale et théâtrale de 10h à 12h, travail artistique de 14h à 16h. 15 € par atelier au choix. Possibilité de déjeuner sur place en emportant son repas. Renseignements et inscriptions 06.81.88.10.20

Dimanche 6 avril : Le bonheur est dans le hamac
10 saynètes comiques par la compagnie des Lumignons. Salle Corot, à 15h. Tarif non encore défini. Réservations souhaitables au 03.23.96.76.51 ou sur mjc.fertemilon@free.fr

Randonnée pédestre

Rendez-vous à 14h sur le mail.

Dimanche 9 février • Dimanche 16 mars



L'association La Ferté-Milon Animations Culture et Loisirs

organise un loto le dimanche 16 février à 14h30
dans la salle du 31, rue de la Chaussée.

Inscriptions au 03.23.96.77.42 ou sur lafertemilon.acl@orange.fr

Jean Racine et son Terroir Nouvel atelier théâtral

Après le succès rencontré par les représentations de Bérénice en 2024, la compagnie la Parenthèse nous propose un projet décrit en pièce jointe dont voici les grandes lignes :

- Apprendre à lire et dire l'alexandrin. Dièrèses, enjambements, stichomythies, hémistiches... n'auront plus de secrets pour vous !

- Utilisation de la méthode François Regnault *Dire le vers*.

- Exercices autour d'extraits choisis d'Andromaque. Les participants pourront lire à voix haute, de manière fluide et vivante l'alexandrin en respectant la métrique et l'intelligence.

À l'issue de cette matinée, un échange avec le metteur en scène permettra de déterminer qui souhaite, mais aussi qui peut techniquement, assumer de tenir un des rôles pour la lecture publique. Les raciniens et raciniennes ainsi déterminés participeront activement aux trois étapes suivantes. Les autres restent les bienvenus pour nous accompagner s'ils le souhaitent.

Le nombre de personnes étant limité, vous pouvez d'ors et déjà réserver votre place à cette adresse : jeanracineetsonterroir@gmail.com (date et tarif à confirmer ultérieurement).

Michel Ferté, président et le conseil d'administration

<https://museejeanracine.neopse-site.fr/fr/> • <https://www.facebook.com/musee.jeanracine>

Au Fil Des Ans

Le froid règne en ce début d'année, mais les ciels peuvent être beaux. Sous leurs châles, les personnes âgées se pelotonnent en attendant des jours meilleurs, que nos quelques mots et attentions puissent les réchauffer !

Les membres de l'association Au Fil des Ans, leur présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2025 qui s'ouvre et qui nous l'espérons, leur apportera santé et bien-être.

Nos animations du mois de décembre, les transformistes, les musiciens de chambre, les cadeaux d'anniversaire, la distribution de chocolats de Noël, ont contribué à apporter un peu de joie aux personnes âgées que nous suivons tout au long de l'année.



Notre avons partagé la galette des rois le 28 janvier, en compagnie de l'accordéon de François qui sait mieux que personne raviver les souvenirs d'antan des personnes âgées.

Nous profitons de cette tribune pour présenter également nos meilleurs vœux aux personnels de la maison de retraite, aux généreux donateurs de notre association, ainsi qu'à Madame le Maire et son équipe pour leur soutien indéfectible à nos côtés. Merci à toutes et à tous et bonne année !

Mireille Létoffé, présidente et son équipe de bénévoles